



# Statistiques en bref

## POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 9/2003

### Contenu

Obtention d'un accord sur un ensemble d'indicateurs communs	1
Emploi et inclusion sociale.....	1
Chômage de longue durée dans l'UE.....	2
"Longue durée" signifie souvent "très longue durée" .....	2
Beaucoup de personnes vivent dans des ménages sans emploi ....	2
Cohésion régionale .....	3
19 % des jeunes quittent l'école avec un faible niveau de qualification .....	3
Amélioration des niveaux d'études .....	3
Espérance de vie élevée .....	4
Fortes variations de l'état de santé en fonction du revenu .....	4
Indicateurs abordés dans la présente publication.....	4
Annexe Statistique .....	7



Fin de rédaction: 27.03.2003  
ISSN 1024-4360  
Numéro de catalogue: KS-NK-03-009-FR-N  
© Communautés européennes, 2003

# Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 2

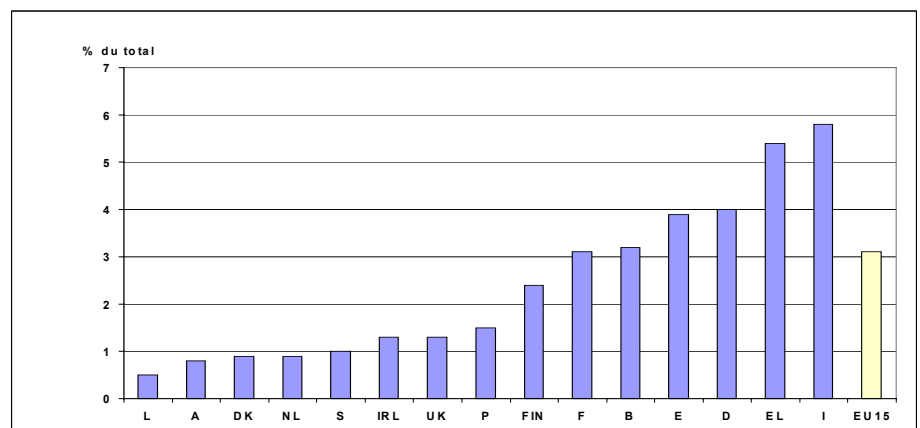
*Ian Dennis et Anne-Catherine Guio*

## Obtention d'un accord sur un ensemble d'indicateurs communs

Lors du Conseil européen de Nice, en décembre 2000, les chefs d'État et de gouvernement ont confirmé et mis en œuvre leur décision de mars 2000 (prise à Lisbonne), selon laquelle la méthode ouverte de coordination constituait la meilleure façon de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les éléments clés de cette approche sont la définition d'objectifs collectivement acceptés pour l'Union européenne (UE) dans sa globalité, l'élaboration de plans d'action nationaux appropriés en vue de la réalisation de ces objectifs et l'établissement de rapports périodiques permettant de suivre les progrès accomplis. Dans ce contexte, le Conseil européen de Laeken, en décembre 2001, a adopté formellement un premier ensemble de dix-huit indicateurs statistiques communs dans le domaine de l'inclusion sociale. Ces indicateurs devraient être considérés comme un tout cohérent, reflétant une prise en considération équilibrée des préoccupations sociales de l'UE. Ils couvrent quatre dimensions importantes de la cohésion sociale (pauvreté financière, emploi, santé et éducation), qui mettent en évidence la nature multidimensionnelle de l'inclusion sociale. La présente publication donne une vue d'ensemble des indicateurs non monétaires adoptés à Laeken pour chaque État membre et pour l'UE tout entière. Elle fait suite à une première publication consacrée aux indicateurs monétaires.

## Emploi et inclusion sociale

La participation au marché du travail est généralement reconnue comme un important facteur d'inclusion sociale. L'une des raisons en est le lien manifeste existant entre travail et revenu, même s'il serait erroné de supposer que l'absence d'emploi conduit automatiquement à la pauvreté financière ou que le fait d'avoir un emploi est une condition suffisante pour échapper à cette dernière. Abstraction faite de l'aspect financier, l'emploi peut également constituer un moyen primordial de participation sociale et d'épanouissement personnel, encore que l'absence d'emploi n'implique pas nécessairement un faible degré d'intégration sociale et que les emplois disponibles n'offrent pas tous des possibilités d'inclusion sociale et d'accroissement du bien-être personnel. C'est pourquoi quatre des dix-huit *indicateurs de Laeken*, à savoir le taux de chômage de longue durée, la part du chômage de longue durée, le taux de chômage de très longue durée et la proportion de personnes vivant dans des ménages sans emploi, ont trait à l'emploi.

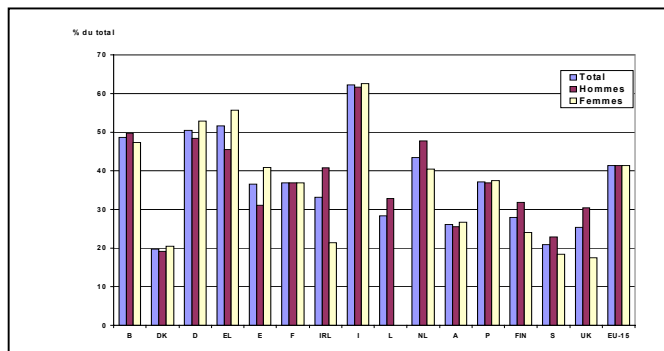


Graphique 1: Classement par taux de chômage de longue durée en 2001  
(sauf D et L: 2000) Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – moyennes annuelles.

## Chômage de longue durée dans l'UE

Comme l'emploi est un mécanisme clé pour l'inclusion sociale, le chômage soulève des problèmes particuliers, surtout s'il perdure sur une période prolongée. Sur la base des chiffres de l'enquête communautaire sur les forces de travail et de la définition standard du chômage du BIT, le taux de chômage de longue durée, c'est-à-dire la proportion de la population active totale (somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs) au chômage depuis 12 mois au moins, s'élevait à 3 % pour l'UE tout entière, en 2001 (le pourcentage pour l'UE est calculé comme une moyenne pondérée des résultats nationaux, chaque pays se voyant attribuer un coefficient de pondération correspondant à sa population totale). Les données concernant l'Allemagne et le Luxembourg se rapportent à l'année 2000.

Le taux en question s'échelonnait de 1 % en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas et au Luxembourg (données 2000) jusqu'à 6 % en Italie (voir graphique 1 et annexe statistique). En outre, il existe d'importantes différences entre les sexes (les femmes risquent davantage d'être au chômage pendant une période prolongée), notamment en Grèce, Espagne et Italie (voir annexe statistique). Mesuré en pourcentage du chômage total et non plus de la population active totale, le chômage de longue durée représentait une proportion élevée de 41 % au niveau de l'UE, en 2001 (voir graphique 2). Pour les États membres, les valeurs se situaient entre 20 % au Danemark et plus de 60 % en Italie. Les données relatives aux Pays-Bas se rapportent à 1999.



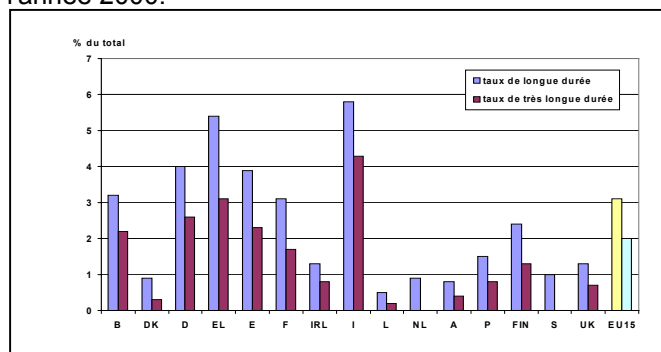
Graphique 2: Part du chômage de longue durée en 2001 (sauf NL: 1999)

Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – moyennes annuelles.

### "Longue durée" signifie souvent "très longue durée"

Dans la mesure où le risque d'exclusion sociale est d'autant plus grand que la période de chômage se prolonge, le taux de chômage de très longue durée a également été retenu par le Conseil européen de Laeken pour faire partie des indicateurs d'inclusion sociale de l'UE. En 2001, cet indicateur (voir graphique 3) a pris une valeur de 2% pour l'UE dans

son ensemble, ce qui revient à dire que 2 % de la population active étaient au chômage depuis 24 mois au moins, au sens de la définition standard du BIT (voir notes méthodologiques). Par voie de conséquence, environ deux tiers des chômeurs de longue durée étaient, en fait, en chômage de très longue durée. On observe d'importantes disparités entre les sexes, la situation ayant été pratiquement deux fois plus grave pour les femmes que pour les hommes en Grèce, Espagne et Italie (voir annexe statistique). Les données pour l'Allemagne et le Luxembourg portent sur l'année 2000.



Graphique 3: Taux de chômage de longue et de très longue durée en 2001 (Sauf D, L, 2000)

Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – moyennes annuelles.

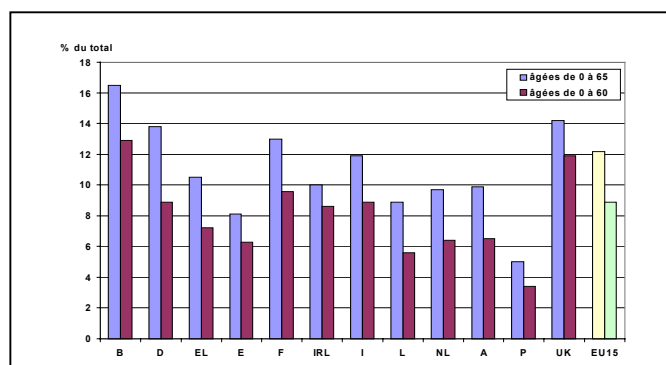
## Beaucoup de personnes vivent dans des ménages sans emploi

Le bien-être des individus dépend non seulement de leur propre situation sur le marché du travail, mais, d'une manière plus générale, aussi du degré de contact de leur ménage avec le monde du travail. Parmi les autres indicateurs qui prennent en compte la dimension "emploi" de l'exclusion sociale figure la proportion de personnes vivant dans des ménages sans emploi. Plus précisément, cet indicateur mesure la proportion de personnes vivant dans des ménages "d'âge actif", dont on pourrait penser (pour des raisons d'âge) qu'au moins un de leurs membres exerce une activité économique, mais au sein desquels personne ne travaille. Cet indicateur se concentre donc sur l'effet négatif cumulatif, au niveau des ménages, du manque de contact avec le monde du travail.

L'objectif spécifique de cet indicateur nécessite tout d'abord de déterminer correctement les ménages éligibles, c'est-à-dire ceux "d'âge actif". Sont éligibles tous les ménages dont au moins l'un des membres ne fait partie d'aucune des catégories suivantes: enfants âgés de moins de 18 ans, personnes âgées de 18 à 24 ans suivant des études et inactives et personnes âgées de plus de 65 ans et ne travaillant pas. Afin de tenir compte du fait que les âges (légaux ou effectifs) de départ à la retraite diffèrent entre les États membres, un autre seuil envisageable pour définir les personnes âgées (60 ans) a également été retenu. L'indicateur se calcule ensuite comme la proportion de personnes vivant dans les ménages éligibles qui sont âgées de

0 à 65 (ou 60) ans et qui appartiennent à un ménage au sein duquel personne ne travaille.

Pour l'UE considérée dans son ensemble, 12 % des personnes vivant dans les ménages éligibles étaient dans cette situation en 2001; ce taux tombe à 9% si, à la place d'un âge de référence de 65 ans, un seuil de 60 ans est utilisé pour définir les personnes âgées (voir graphique 4 ci-dessous et annexe statistique). Le pourcentage de l'UE masque des variations considérables entre les États membres, les chiffres nationaux s'inscrivant dans une fourchette allant de 5 % (3 % en cas d'application du seuil de 60 ans) au Portugal à 16% (13 % pour les personnes âgées de 0 à 60 ans) en Belgique.

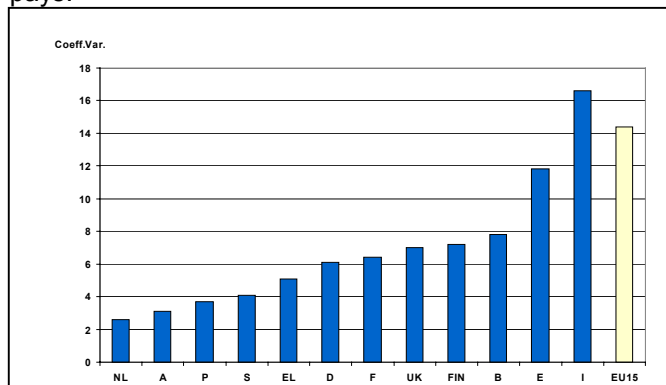


Graphique 4: Personnes vivant dans des ménages sans emploi en 2001

Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – données de printemps.

## Cohésion régionale

Dans le but de mesurer la cohésion sociale entre les régions, un indicateur spécifique renseigne sur la dispersion (coefficient de variation) des taux d'emploi au niveau NUTS2, en exploitant les données de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Pour 2001, cet indicateur fait apparaître que la cohésion régionale est la moins élevée en Italie et en Espagne et la plus élevée aux Pays-Bas et en Autriche (voir graphique 5 et annexe statistique). L'indicateur n'est pas applicable au Danemark, en Irlande et au Luxembourg, car les niveaux NUTS2 et nationaux sont similaires dans ces pays.



Graphique 5: Dispersion de l'emploi régional en 2001

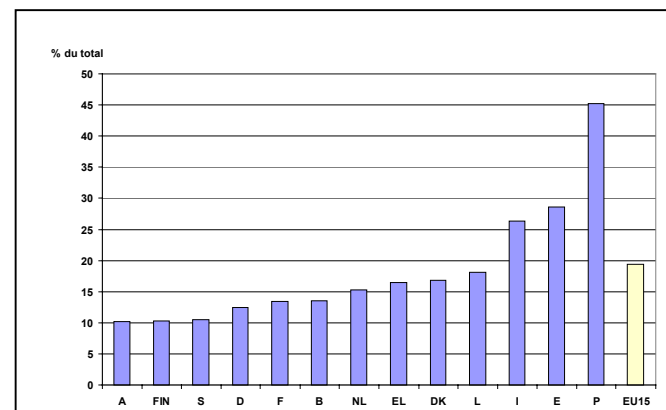
Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – données de printemps.

## 19 % des jeunes quittent l'école avec un faible niveau de qualification

Si le niveau d'études constitue, à l'évidence, un facteur explicatif décisif qui détermine l'insertion et la position sur le marché du travail, il joue également un rôle majeur dans la participation à la société et dans l'épanouissement personnel.

La proportion de personnes à faible niveau d'études parmi le groupe d'âge des 18 à 24 ans quittant le système éducatif est, en particulier, un important indicateur de l'efficacité de ce système, mais aussi un prédicteur de la capacité future de la société de lutter contre la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale.

Les données de l'enquête sur les forces de travail de 2001 (voir graphique 6) révèlent que 19 % de toutes les personnes âgées de 18 à 24 ans dans l'UE n'avaient qu'un niveau d'études égal ou inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire (c'est-à-dire une qualification à la sortie du système scolaire correspondant, au maximum, au niveau 2 de la CITE 97; voir notes méthodologiques) et ne suivaient présentement ni études ni formation (ce dernier filtre est nécessaire pour ne pas comptabiliser les personnes qui poursuivent des formations susceptibles d'accroître leur niveau de qualification). Les valeurs des États membres oscillaient entre 10 % en Autriche et 45 % au Portugal.



Graphique 6: Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation en 2001

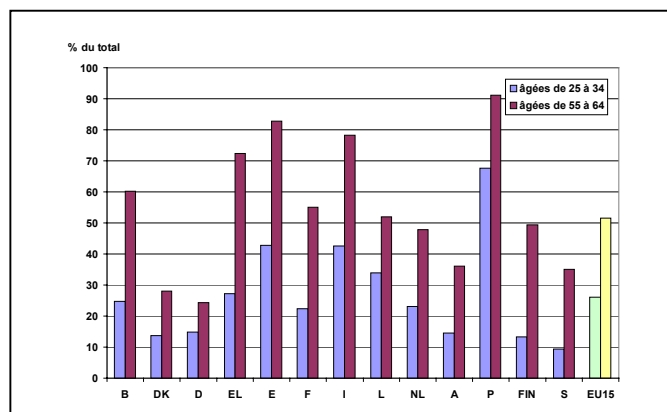
Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – données de printemps.

## Amélioration des niveaux d'études

Afin de compléter l'indicateur précédent, un précieux indicateur de stocks portant sur le niveau d'études de la population en âge de travailler de 25 à 64 ans a également été approuvé: il s'agit du pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant uniquement un niveau d'études égal ou inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire (voir graphique 7).

Une ventilation par tranches d'âge de dix ans montre dans quelle mesure les niveaux d'études générales évoluent dans le temps. À l'échelle de l'UE, la proportion de personnes faisant partie de cette catégorie était, en 2001, environ deux fois plus élevée

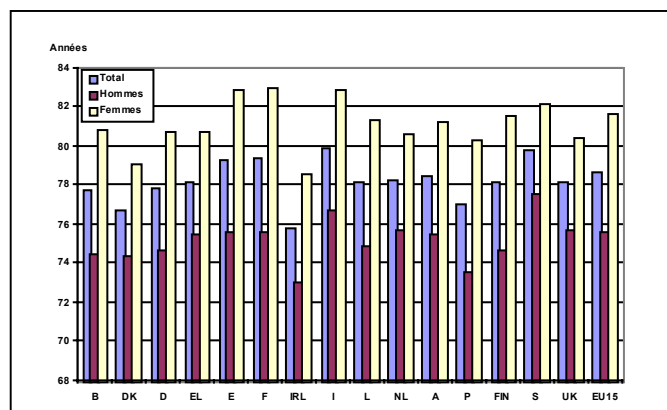
pour la génération la plus âgée (55 à 64 ans) que pour la génération la plus jeune (25 à 34 ans), ce qui laisse supposer une nette amélioration au fil du temps.



Graphique 7: Personnes (âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans) à faible niveau d'études en 2001  
Source: Enquête sur les forces de travail de l'UE – données de printemps.

### Espérance de vie élevée

Sur le plan de la santé, la cohésion sociale générale au sein de l'UE dans son ensemble, plutôt que dans les différents États membres, peut être évaluée en examinant les chiffres de l'espérance de vie, c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre à sa naissance. Le graphique 8 fait ressortir qu'en 2001 l'espérance de vie des Européens se situait, en moyenne, autour de 78 ans, variant de 76 ans en Irlande à 80 ans en Italie ainsi qu'en Suède.



Graphique 8: Espérance de vie à la naissance en 2001  
Sauf L, A, B (hommes): 2000 et D: 1999.  
Source: Statistiques démographiques.

### Fortes variations de l'état de santé en fonction du revenu

Il est fréquemment admis que la santé et l'inclusion sociale sont étroitement liées. Le lien entre mauvaise santé et pauvreté peut être interprété de deux manières différentes: une mauvaise santé peut conduire à l'exclusion du marché du travail et entraîner la pauvreté; la pauvreté peut également engendrer une mauvaise santé, du fait de conditions de vie et de logement précaires ou de difficultés d'accès aux soins de santé.

En l'absence de données sanitaires objectives et comparables (mortalité prématurée, par exemple) pour les différentes catégories socio-économiques, l'auto-évaluation de l'état de santé permet de procéder à un premier examen fort utile d'un aspect particulièrement important de l'inclusion sociale. La nature subjective de cet indicateur doit cependant rester présente à l'esprit, en raison des problèmes d'interprétation.

Un indicateur d'inégalité sanitaire en fonction du revenu a été adopté à titre provisoire lors du Conseil européen de Laeken. Il se calcule comme le rapport des proportions, dans les quintiles de revenu inférieur et supérieur, de personnes âgées de 16 ans et plus qui se considèrent en mauvaise ou très mauvaise santé. Des études sur la faisabilité et la pertinence de cet indicateur se poursuivent toutefois au sein d'Eurostat, en collaboration avec le sous-groupe "Indicateurs". De ce fait, les chiffres provisoires obtenus à partir du panel communautaire de ménages (PCM) ne sont pas présentés ici.

### Indicateurs abordés dans la présente publication

Comme mentionné plus haut, dix-huit indicateurs ont, au total, été adoptés lors du sommet de Laeken. Ils se décomposent en dix indicateurs primaires, destinés à couvrir les facteurs d'exclusion sociale identifiés comme les plus importants, et huit indicateurs secondaires ayant pour objet de décrire les autres dimensions du problème. Ils constituent désormais le fondement de la politique communautaire dans le domaine social, puisque les États membres les incluront à compter de 2003 dans leurs plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale, qui doivent être présentés tous les deux ans. Ils seront également utilisés par les États membres et la Commission dans leur rapport conjoint sur l'inclusion sociale à partir de 2003.

Les États membres seront, en outre, encouragés à compléter ces indicateurs communs, dans leurs plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale, par un troisième niveau d'indicateurs visant à refléter les particularités nationales et à faciliter l'interprétation des indicateurs primaires et secondaires; ces indicateurs ne devront pas nécessairement être harmonisés à l'échelle de l'UE. Des informations supplémentaires sur les indicateurs de Laeken sont données dans la partie 1 de la présente publication en deux volets.

Les indicateurs de pauvreté monétaire calculés à partir du panel communautaire de ménages sont passés en revue dans la partie 1 précitée. Les autres indicateurs font l'objet de la présente partie 2. Les indicateurs figurant dans ce rapport (graphiques et annexe statistique) sont fournis pour une seule année, soit au niveau de la population totale, soit avec une ventilation par sexe ou âge. Les données correspondantes sont disponibles sur le site web New Cronos d'Eurostat, aux adresses présentées dans le tableau suivant:

Indicateur	New Cronos
Personnes vivant dans des ménages sans emploi	Thème 3 Domaine LFS Collection LFS-IND Tableau LFS-IND Indicateurs SC071, 072
Taux de chômage de longue durée	Thème 3 Domaine EMPL Collection INDIC_Y Tableau LTU_ACT-RT
Part du chômage de longue durée	Thème 3 Domaine LFS Collection UNEMPL Tableau UPGAL Indicateur Y15MAX
Taux de chômage de très longue durée	Indicateur non publié. Pour les nombres absolus de personnes, voir: Thème 3 Domaine LFS Collection UNEMPL Tableau UGAD Indicateur Y15MAX
Cohésion régionale	Thème 1 Domaine REGIO Collection LFS-R Tableau LFOCVERT

Indicateur	New Cronos
Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation	Thème 3 Domaine LFS Collection LFS-IND Tableau LFS-IND Indicateurs SC051, 052, 053
Personnes à faible niveau d'études	Indicateur non publié. Pour les nombres absolus de personnes, voir: Thème 3 Domaine LFS Collection POPHOUSE Tableau PGAED
Espérance de vie à la naissance	Thème 3 Domaine DEMO Collection DMOR Tableau MLEXPEC
Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenus	Indicateur non publié. Pour l'état de santé, voir: Thème 3 Domaine HEALTH Collection PUBLIC Groupe HSTATUS Tableau SPHL

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

### Ménages sans emploi, taux de chômage de longue durée, part du chômage de longue durée, taux de chômage de très longue durée

La **population active totale** ou "force de travail" est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. **Les chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 64 ans qui ne vivent pas dans un ménage collectif, qui sont sans emploi tout au long de la période de référence, qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivantes et qui sont à la recherche d'un emploi (ont activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en ont déjà trouvé un qu'elles commenceront à exercer plus tard).

Le **taux de chômage de longue durée** est le nombre total de chômeurs de longue durée (12 mois au moins) en pourcentage de la population active totale âgée de 15 à 64 ans (répartition par sexe + total).

La part du chômage de longue durée est le nombre total de chômeurs de longue durée (12 mois au moins) en pourcentage du nombre total de chômeurs (répartition par sexe + total).

Le taux de chômage de très longue durée est le nombre total de chômeurs de très longue durée (24 mois au moins) en pourcentage de la population active totale âgée de 15 à 64 ans (répartition par sexe + total).

La proportion de la population vivant dans **des ménages sans emploi** est calculée en divisant le nombre de personnes âgées de 0 à 65 ans (à titre additionnel, de 0 à 60 ans) vivant dans des ménages au sein desquels personne ne travaille par le nombre de personnes vivant dans les ménages éligibles. Les ménages éligibles comprennent l'ensemble des ménages, à l'exception de ceux dont tous les membres font partie de l'une des catégories suivantes:

- personnes âgées de moins de 18 ans;
- personnes âgées de 18 à 24 ans suivant des études et sans emploi;
- personnes âgées de 65 (60) ans et plus et ne travaillant pas.

Les données fournies dans la présente publication pour 2001 et les années antérieures proviennent de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) – les données disponibles pour les différents indicateurs figurent dans l'annexe statistique. Des données comparables sur les ménages sans emploi (graphique 4) ne sont pas encore disponibles pour le Danemark, la Finlande et la Suède. La population ciblée est l'ensemble des personnes âgées d'au moins 15 ans vivant dans des ménages privés et l'enquête couvre environ 1 200 000 personnes (550 000 ménages) dans toute l'Europe.

Les données figurant dans la présente publication ne concernent que les États membres de l'UE-15. Des données comparables sont également disponibles pour les pays de l'AELE (Suisse, Islande et Norvège), ainsi que pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Aucune donnée comparable n'existe pour les États-Unis ou le Japon. Les indicateurs établis pour l'un ou l'autre pays en utilisant d'autres sources de données et méthodologies peuvent différer des résultats obtenus à partir de l'EFT et exposés dans la présente publication. La moyenne de l'UE-15 est calculée comme une moyenne pondérée des différentes valeurs nationales disponibles, les pondérations nationales correspondant aux populations nationales.

### **Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation, personnes à faible niveau d'études**

**Jeunes quittant prématurément l'école:** proportion de personnes âgées de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire (le niveau d'études ou de formation maximal atteint est CITE 0, 1 ou 2) et n'ayant suivi ni études ni formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

**Personnes à faible niveau d'études:** proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans (par tranche d'âge de dix ans) dont le niveau d'études ou de formation maximal est CITE 0, 1 ou 2 parmi la population totale du même groupe d'âge.

**CITE 97:** Classification internationale type de l'éducation 1997.

Les données figurant dans la présente publication proviennent également de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Les personnes interrogées sont invitées à indiquer si elles ont suivi des études ou une formation au cours des quatre dernières semaines. Sont pris en compte tous les types d'études et de formation, qu'ils soient poursuivis pour des raisons d'intérêt général, académiques ou professionnelles. Le niveau d'études est codé conformément à la Classification internationale type de l'éducation 1997. Dans la mesure où un accord sur la définition du niveau d'études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'a pas encore pu être trouvé avec le Royaume-Uni, aucune donnée comparable n'est actuellement disponible pour ce pays. La moyenne de l'UE-15 est calculée comme une moyenne pondérée des différentes valeurs nationales disponibles, les pondérations nationales correspondant aux populations nationales.

### **Cohésion régionale**

L'indicateur de **cohésion régionale** est le coefficient de variation des taux d'emploi au niveau 2 de la NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques). Il est calculé séparément pour chaque pays et donne une mesure de la dispersion régionale des taux d'emploi.

La source de données utilisée pour cet indicateur est l'enquête communautaire sur les forces de travail. Pour certains pays, la limitation au niveau NUTS 2 (env. 200 lieux) réduit considérablement le nombre d'observations par rapport au niveau NUTS 3 (env. 1100 lieux), ce qui rend l'indicateur plus sensible aux changements. Les données ne sont pas applicables pour le Danemark, l'Irlande ou le Luxembourg, car, dans ces pays, le niveau NUTS 2 correspond au niveau national. L'estimation pour l'UE-15 est calculée en utilisant les données relatives à toutes les régions de tous les pays (y compris le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg).

### **Espérance de vie à la naissance**

**L'espérance de vie à la naissance** est le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre à partir de l'âge 0 (répartition par sexe + total).

Cet indicateur est établi à partir des données du recensement périodique (actuellement celles de 1991, vu que les résultats de 2001 ne sont pas encore définitifs), qui sont alors dûment ajustées pour tenir compte des informations disponibles sur la natalité, la mortalité et la migration. Les données sont collectées pour les hommes et les femmes: les chiffres pour la population totale sont estimés sous la forme d'une moyenne arithmétique pondérée. L'estimation pour l'UE-15 est calculée comme une moyenne pondérée par la population des différentes valeurs nationales. Les données figurant dans la présente publication ne concernent que les États membres de l'UE-15. Des données comparables sont également disponibles pour les pays de l'AELE (Suisse, Islande et Norvège), les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, les États-Unis et le Japon.

### **Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenus**

L'indicateur de **l'auto-évaluation de l'état de santé** par niveau de revenus compare (a) le pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui vivent dans un ménage dont le revenu total net équivalent se situe dans le quintile de revenu "le plus riche" et qui se considèrent en "mauvaise" ou "très mauvaise" santé, selon la définition de l'OMS, avec (b) le pourcentage de personnes âgées de 16 ans et plus qui vivent dans un ménage dont le revenu total net équivalent se situe dans le quintile de revenu "le plus pauvre" et qui se considèrent en "mauvaise" ou "très mauvaise" santé, selon la définition de l'OMS (répartition par sexe + total).

Dans l'attente du résultat d'études en cours sur la faisabilité et la pertinence de cet indicateur, les données correspondantes ne sont pas reprises dans la présente publication. Au cas où l'indicateur serait retenu, les informations seraient extraites de la dernière base de données des utilisateurs de la dernière vague du panel communautaire de ménages (PCM).

## Annexe Statistique

Indicateur	Unité	Période	EU15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Personnes vivant dans des ménages sans emploi <sup>1</sup> , âgées de 0 à 65	%	2001	12,2 e	16,5	:	13,8	10,5	8,1	13,0	10,0	11,9	8,9	9,7	9,9	5,0	:	:	14,2
Personnes vivant dans des ménages sans emploi <sup>1</sup> , âgées de 0 à 60	%	2001	8,9 e	12,9	:	8,9	7,2	6,3	9,6	8,6	8,9	5,6	6,4	6,5	3,4	:	:	11,9
Taux de chômage de longue durée <sup>2</sup> , Total	%	2001	3,1 e	3,2	0,9	4,0	5,4	3,9	3,1	1,3	5,8	0,5	0,9	0,8	1,5	2,4	1,0	1,3
Taux de chômage de longue durée <sup>2</sup> , Hommes	%	2001	2,7 e	2,9	0,8	3,8	3,2	2,3	2,5	1,6	4,4	0,5	0,7	0,7	1,2	2,5	1,2	1,7
Taux de chômage de longue durée <sup>2</sup> , Femmes	%	2001	3,7 e	3,5	1,0	4,3	8,7	6,3	3,7	0,8	8,1	0,6	1,0	0,9	1,9	2,3	0,9	0,8
Part du chômage de longue durée <sup>3</sup> , Total	%	2001	41,4 e	48,6	19,7	50,4	51,6	36,6	36,8	33,1	62,2	28,4	43,5	26,1	37,2	27,9	20,9	25,4
Part du chômage de longue durée <sup>3</sup> , Hommes	%	2001	41,3 e	49,7	19,1	48,4	45,5	31,0	36,9	40,8	61,7	32,8	47,7	25,5	36,9	31,8	22,8	30,4
Part du chômage de longue durée <sup>3</sup> , Femmes	%	2001	41,4 e	47,3	20,5	52,9	55,7	40,9	36,8	21,3	62,5	:	40,4	26,7	37,5	24,1	18,4	17,4
Taux de chômage de très longue durée <sup>2</sup> , Total	%	2001	2 e	2,2	0,3	2,6	3,1	2,3	1,7	0,8	4,3	0,2	:	0,4	0,8	1,3	:	0,7
Taux de chômage de très longue durée <sup>2</sup> , Hommes	%	2001	1,7 e	2,0	0,3	2,3	1,7	1,3	1,4	1,0	3,3	0,2	:	0,4	0,5	1,5	:	1,0
Taux de chômage de très longue durée <sup>2</sup> , Femmes	%	2001	2,4 e	2,4	0,3	2,9	5,1	3,9	2,1	0,4	5,9	0,3	:	0,4	1,1	1,1	:	0,4
Cohésion régionale <sup>1</sup> , Total	%	2001	14,4 e	7,8	:	6,1	5,1	11,8	6,4	:	16,6	:	2,6	3,1	3,7	7,2	4,1	7,0
Cohésion régionale <sup>1</sup> , Hommes	%	2001	10,9 e	6,4	:	7,1	3,8	8,3	4,5	:	9,2	:	2,4	2,8	2,3	6,7	3,9	6,7
Cohésion régionale <sup>1</sup> , Femmes	%	2001	21,7 e	10,2	:	6,4	9,2	18,6	9,1	:	28,7	:	3,9	4,8	6,8	8,1	4,5	7,6
Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation <sup>1</sup> , Total	%	2001	19,4 e	13,6	16,8	12,5	16,5	28,6	13,5	:	26,4	18,1	15,3	10,2	45,2	10,3	10,5	:
Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation <sup>1</sup> , Hommes	%	2001	21,9 e	15,0	16,9	12,2	20,4	34,9	15,0	:	30,2	19,0	16,5	9,7	52,3	13,0	11,3	:
Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation <sup>1</sup> , Femmes	%	2001	16,8 e	12,3	16,7	12,8	13,0	22,2	12,0	:	22,6	17,2	14,1	10,7	38,0	7,7	9,7	:
Personnes à faible niveau d'études <sup>1</sup> , âgées de 25 à 34 ans	%	2001	26,1 e	24,9	13,7	14,8	27,3	42,8	22,3	:	42,6	34,0	23,1	14,6	67,6	13,2	9,3	:
Personnes à faible niveau d'études <sup>1</sup> , âgées de 35 à 44 ans	%	2001	31,4 e	37,6	19,6	14,6	39,6	55,0	33,4	:	50,7	37,4	29,0	18,2	80,4	16,0	13,8	:
Personnes à faible niveau d'études <sup>1</sup> , âgées de 45 à 54 ans	%	2001	40,2 e	46,3	19,6	17,1	56,8	71,4	42,4	:	61,5	45,4	37,8	26,5	86,3	30,8	21,8	:
Personnes à faible niveau d'études <sup>1</sup> , âgées de 55 à 64 ans	%	2001	51,6 e	60,3	28,1	24,3	72,3	82,7	54,9	:	78,2	52,1	47,8	36,1	91,2	49,3	35,1	:
Espérance de vie à la naissance <sup>4</sup> , Total	%	2001	78,6 e	77,7 e	76,7 e	77,8 e	78,1 e	79,3 e	79,4 e	75,8 e	79,9 e	78,1 e	78,2 e	78,4 e	77,0 e	78,1 e	79,8 e	78,1 e
Espérance de vie à la naissance <sup>4</sup> , Hommes	%	2001	75,5 e	74,4	74,3	74,7	75,4	75,6	75,5	73,0	76,7	74,9	75,7	75,4	73,5	74,6	77,5	75,7
Espérance de vie à la naissance <sup>4</sup> , Femmes	%	2001	81,6 e	80,8	79,0	80,7	80,7	82,9	83,0	78,5	82,9	81,3	80,6	81,2	80,3	81,5	82,1	80,4

**Source:**

1. Eurostat, EFT (LFS), Printemps 2002
2. Eurostat, EFT (LFS), Printemps 2002. Moyennes annuelles de 2001 sauf D et L (2000)
3. Eurostat, EFT (LFS), Printemps 2002. Moyennes annuelles de 2001 sauf NL (1999)
4. Eurostat, Statistiques démographiques, 2003. Données de 2001 sauf D (1999); B,L,A (2000)

e = estimation  
: = pas disponible

# Pour en savoir plus:

## ➤ Les publications de référence

Titre Income, poverty and social exclusion (2000)  
Numéro de catalogue KS-29-00-181-EN-C Prix EUR 14,50

## ➤ Les bases de données

NewCronos, Thème 3 Domaine ILC

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
<b>Eurostat Data Shop</b> Bruxelles/Brussel <b>Planistat Belgique</b> Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: <a href="mailto:datashop@planistat.be">datashop@planistat.be</a> URL: <a href="http://www.datashop.org/">http://www.datashop.org/</a>	<b>DANMARKS STATISTIK</b> Bibliotek og Information <b>Eurostat Data Shop</b> Sejregade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: <a href="mailto:lib@dst.dk">lib@dst.dk</a> URL: <a href="http://www.dst.dk/bibliotek">http://www.dst.dk/bibliotek</a>	<b>STATISTISCHES BUNDESAMT</b> <b>Eurostat Data Shop Berlin</b> Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888-644 94 27/28 (49) 611 75 94 27 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: <a href="mailto:datashop@destatis.de">datashop@destatis.de</a> URL: <a href="http://www.eu-datashop.de/">http://www.eu-datashop.de/</a>	<b>INE Eurostat Data Shop</b> Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 915 839 167/ 915 839 500 Fax (34) 915 830 357 E-mail: <a href="mailto:datashop.eurostat@ine.es">datashop.eurostat@ine.es</a> URL: <a href="http://www.ine.es/produser/datashop/index.html">http://www.ine.es/produser/datashop/index.html</a>	<b>INSEE Info Service</b> <b>Eurostat Data Shop</b> 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: <a href="mailto:datashop@insee.fr">datashop@insee.fr</a>	<b>ISTAT</b> <b>Centro di Informazione Statistica</b> <b>Sede di Roma, Eurostat Data Shop</b> Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: <a href="mailto:dipdiff@istat.it">dipdiff@istat.it</a> URL: <a href="http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html">http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html</a>
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
<b>ISTAT</b> <b>Ufficio Regionale per la Lombardia</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: <a href="mailto:mileuro@tin.it">mileuro@tin.it</a> URL: <a href="http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html">http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html</a>	<b>Eurostat Data Shop Luxembourg</b> 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: <a href="mailto:dslux@eurostat.datashop.lu">dslux@eurostat.datashop.lu</a> URL: <a href="http://www.datashop.org/">http://www.datashop.org/</a>	<b>Centraal Bureau voor de Statistiek</b> <b>Eurostat Data Shop-Voorburg</b> Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: <a href="mailto:datashop@cbs.nl">datashop@cbs.nl</a> URL: <a href="http://www.cbs.nl/eurodatashop">www.cbs.nl/eurodatashop</a>	<b>Statistics Norway</b> <b>Library and Information Centre</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: <a href="mailto:Datashop@ssb.no">Datashop@ssb.no</a> URL: <a href="http://www.ssb.no/biblioteket/datashop/">http://www.ssb.no/biblioteket/datashop/</a>	<b>Eurostat Data Shop Lisboa</b> <b>INE/Serviço de Difusão</b> Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: <a href="mailto:data.shop@ine.pt">data.shop@ine.pt</a>	<b>Statistisches Amt des Kantons</b> <b>Zürich, Eurostat Data Shop</b> Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: <a href="mailto:datashop@statistik.zh.ch">datashop@statistik.zh.ch</a> URL: <a href="http://www.statistik.zh.ch">http://www.statistik.zh.ch</a>
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
<b>STATISTICS FINLAND</b> <b>Eurostat Data Shop Helsinki</b> Tilastokirjasto P1 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2. kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: <a href="mailto:datashop@stat.fi">datashop@stat.fi</a> URL: <a href="http://tilastokeskus.fi/tk/kk/datashop/">http://tilastokeskus.fi/tk/kk/datashop/</a>	<b>STATISTICS SWEDEN</b> <b>Information service</b> <b>Eurostat Data Shop</b> Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: <a href="mailto:infoservice@scb.se">infoservice@scb.se</a> URL: <a href="http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp">http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp</a>	<b>Eurostat Data Shop</b> <b>Office for National Statistics</b> Room 1.015 Cardiff Road Newport NP10 8XG South Wales United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: <a href="mailto:eurostat.datashop@ons.gov.uk">eurostat.datashop@ons.gov.uk</a>	<b>HAVER ANALYTICS</b> <b>Eurostat Data Shop</b> 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: <a href="mailto:eurodata@haver.com">eurodata@haver.com</a> URL: <a href="http://www.haver.com/">http://www.haver.com/</a>		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: [eurostat-mediasupport@cec.eu.int](mailto:eurostat-mediasupport@cec.eu.int)

## Pour toute information méthodologique:

**Ian Dennis**, Eurostat/E2, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35129, Fax (352) 4301 35979, E-mail: [ian.dennis@cec.eu.int](mailto:ian.dennis@cec.eu.int)

**A.C Guio**, Eurostat/E2, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35094, Fax (352) 4301 35979, E-mail: [anne-catherine.guio@cec.eu.int](mailto:anne-catherine.guio@cec.eu.int)

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: [www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/) si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg  
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709  
URL: <http://publications.eu.int>  
E-mail: [info-opoce@cec.eu.int](mailto:info-opoce@cec.eu.int)

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH  
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARUA – ČESKÁ REPUBLIKA – CYPRUS  
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA  
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

## Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2003 au 31.12.2003):  
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

Papier: 240 EUR

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)  
Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat  
Langue souhaitée:  DE  EN  FR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

(SVP écrire en majuscules)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_ Département: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa  Eurocard

Carte N°: \_\_\_\_\_ Expiration le: \_\_\_\_/\_\_\_\_

**Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:**

**A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.**